

L'Eveil de la Bâtiaz

Chapitre VI – Sous les Vents de Vylorinne

Samedi 25 & Dimanche 26 avril 2026



*La Guilde de Sombre-Sang et l'Association pour l'aménagement et le développement du site historique de la Bâtiaz vous présentent ses sincères salutations. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la fête d'ouverture du Château de la Bâtiaz qui se déroulera les **25 et 26 avril 2026** à Martigny.*

L'EVEIL DE LA BATIAZ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Eveil de la Bâtiaz, chapitre VI, est la sixième édition d'une fête médiévale-fantastique au château de Martigny. Cette nouvelle édition est organisée par l'association médiévale-fantastique La Guilde de Sombre-Sang, basée à Martigny, en Valais et l'Association du château de la Bâtiaz, également de Martigny.

Cette manifestation permet de donner vie à ce lieu historique du patrimoine valaisan et d'en faire, le temps d'un week-end, l'épicentre de l'univers médiévale-fantastique et de la fantaisie en terres valaisannes.

L'Eveil de la Bâtiaz – Chapitre VI marque l'ouverture saisonnière du château pour l'année 2026.

Vous qui êtes passionnés de fantaisies, de médiéval, de jeux de rôles, de GN ou simples aventuriers curieux, rejoignez-nous dans cette merveilleuse aventure et contribuez à ce projet culturel innovant, accessible à tous et surtout aux familles.

UNE ANNEE, UN THEME

Chaque année, le comité de fête crée un synopsis qui constitue l'histoire et le fil conducteur lors des événements de l'Eveil de la Bâtiaz. Le thème est prioritairement en rapport avec l'univers fantastique créé par la Guilde de Sombre-Sang, vous invitant à le découvrir ou le redécouvrir.



Pour cette sixième édition, le comité de fête a décidé de vous emmener sur les vestiges de la vieille Assteryâ, à Vylorinne, à la rencontre de l'humble peuple des Volâres.

Un voyage empreint de mythes, de légendes mais aussi de dangers et de tourments politiques. Venez découvrir la Roquerie, tour-cité imposante dans ce nouveau chapitre baptisé : ***Sous les Vents de Vylorinne***

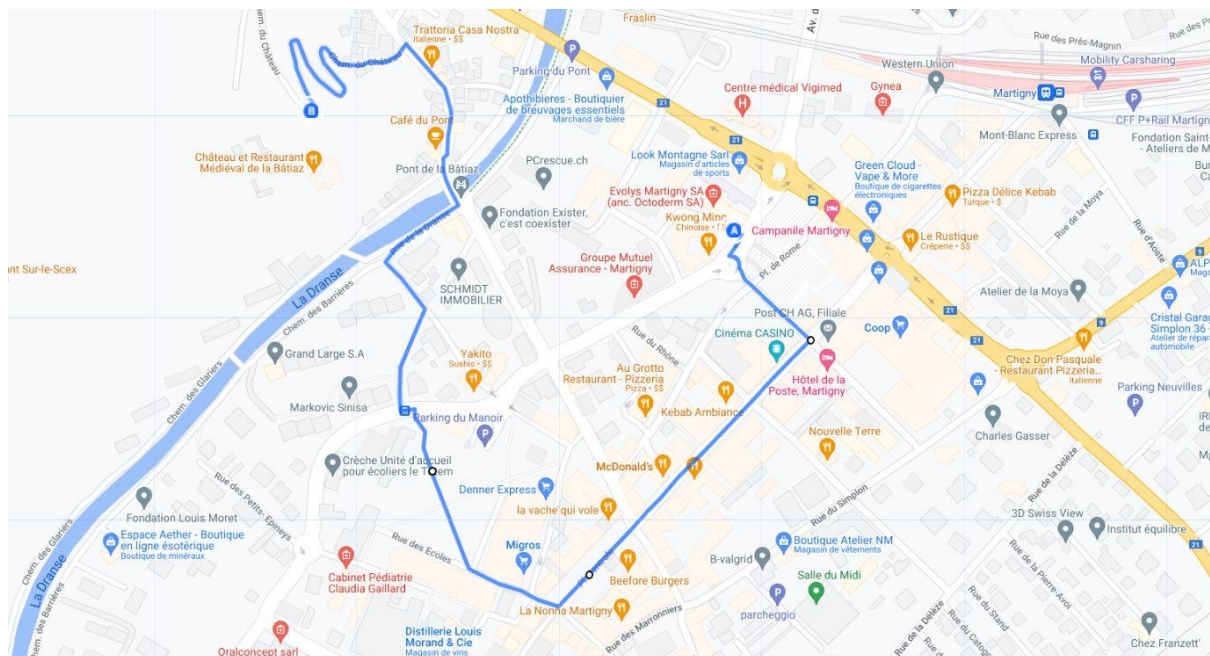
HORAIRES DES REJOUISSANCES ET INFORMATIONS

La fête se déroulera au château de la Bâtiaz à Martigny, les 25 et 26 avril 2026.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Samedi 25 avril 2026, **10h00 – 22h30**
- Samedi 25 avril 2026, *fermeture du marché à 20h00, non obligatoire*
- Dimanche 26 avril 2026, **10h00 – 17h00**

Défilé en costumes au départ de la place de Rome de Martigny à **09h30** et accompagnement des visiteurs jusqu'à l'entrée de l'Esplanade. La fête ouvre officiellement à l'arrivée du cortège (*quelques minutes de décalage sont possibles*).



Plus d'informations sur <https://www.laguildedesombresang.com/leveildelabatiaz>

ENTREE

Le voyage jusqu'aux réjouissances se monte au tarif suivant :

Entrée pour adultes, à partir de 12 ans	13.-
Entrée pour adultes costumés / AVS	10.-
Enfants et jeunes aventuriers jusqu'à 12 ans	Gratuit

COMMERCANTS DE TOUS ROYAUMES

Les artisans et exposants conviés à la fête s'engagent à proposer de la marchandise en accord avec la manifestation ou son thème lors de leur inscription, ainsi que durant la manifestation.

Les artisans qui bénéficient d'un espace extérieur **doivent** posséder une tente ou échoppe de type médiéval. Les tentes Quechua et en plastique seront obligatoirement maquillées en tentes médiévales pour toute la durée de la manifestation afin de maintenir l'immersion.

Les artisans seront costumés pour toute la durée de la fête. Tout article « civil » ou « moderne » est proscrit durant la durée de la manifestation afin de préserver l'immersion et la magie du moment.

L'organisation ne touchera aucune commission sur les revenus des artisans. Ces derniers s'engagent à régler la location de leur emplacement selon l'article « Une bourse, un emplacement » ci-dessous.

La location ne sera pas remboursée et fait également office de caution !

Les artisans proposant des boissons ne sont pas autorisés à vendre leurs breuvages au verre. Cependant, les dégustations sont permises dans des verres adéquats (2cl – non fournis).

Il est strictement interdit, pour les commerçants, d'ouvrir les bouteilles vendues sur la manifestation !

Les repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi sont proposés par la compagnie Asketill, chargée de la restauration des troupes et des artisans présents. Merci d'inscrire vos membres, vos collaborateurs sur le stand et vous-même auprès de Monsieur **Steve Favre**, coordonnées ci-dessous :

076 265 89 64 ou asketill.2022@gmail.com

L'organisation décline toutes responsabilités dans l'inscription des repas et des éventuelles conséquences que cela peut engendrer.

Les repas du vendredi soir, samedi matin, dimanche matin et dimanche soir sont à la charge des participants.

La séance préparatoire pour les intervenants est fixée au **21 mars 2026 à 14h00** à Martigny, à la salle de l'hôtel de ville de Martigny.

UNE BOURSE, UN EMPLACEMENT

Pour les artisans et exposants, une location d'emplacement est perçue par l'organisation. Les montants des places ont été établis de la manière suivante :

Emplacement 3x3 (en extérieur)	150.-
Emplacement 6x3 (en extérieur)	250.-

Les emplacements seront payés uniquement à la validation de votre participation, à la fin du temps de postulations. Un bulletin QR vous sera remis avec toutes les informations de paiement. Tous les paiements qui arriveront avant l'envoi du bulletin officiel, seront retournés.

Tous les emplacements sont munis d'électricité, mis à disposition par l'organisation de la fête.

Les emplacements seront privilégiés selon vos préférences, référencées sur le formulaire d'inscription. Ceux-ci ne sont malheureusement non garantis à 100% ! Nous ferons de notre mieux pour vous contenter.

DES COMPAGNIES DE TOUS HORIZONS

Les troupes et compagnies participantes, ainsi que les artistes, sont issus d'un cadre médiéval, quelles que soient leurs origines (*GN, jeux de rôles, troupes médiévales-fantastiques ou troupes de reconstitution*).

Les participants s'engagent à porter leurs costumes durant toute la durée d'ouverture de la manifestation afin de préserver l'immersion auprès du public. Tout article « civil » ou « moderne » est proscrit durant la durée de la fête, également dans les campements.

Les tentes tels que baldaquins ou couverts servant d'espaces à vivre doivent faire l'objet d'une autorisation préalable par la responsable des troupes. Cela par soucis de place sur l'esplanade.

Les intervenants sont également conscients qu'ils doivent fournir une personne de contact à l'organisation et au responsable des troupes de l'événement, dès leurs inscriptions.

L'organisation de l'Eveil de la Bâtiaz se réserve le droit de refuser ou d'exclure des membres de troupes ou la troupe entière, dans le cas où l'un d'eux, auraient provoqué bagarres, vandalisme ou tout autre abus. Une plainte peut être déposée.

Les activités des troupes devront être réalisées dans un cadre approprié et sécuritaire. Les combats seront exécutés dans l'**arène** prévue à cet effet. Les démonstrations d'armes de jet se feront sur le **pas de tir** sous le pont menant à la tour. Un mur de paille est mis à disposition pour ces activités.

Chaque troupe ou artiste utilisant du matériel incendiaire, doit être munie de moyens de lutte contre les incendies (*extincteurs, couvertures antifeu, ...*) qui seront contrôlés lors de votre installation par notre **responsable de sécurité**. Les feux sur les campements sont autorisés si les critères ci-dessus sont respectés.

Les repas du samedi midi, samedi soir et dimanche midi sont proposés par la compagnie Asketill, chargée de la restauration des troupes et des artisans présents. Merci d'inscrire vos membres, vos collaborateurs sur le stand et vous-même auprès de Monsieur **Steve Favre**, coordonnées ci-dessous :

076 265 89 64 ou asketill.2022@gmail.com

La séance préparatoire pour les intervenants est fixée au **21 mars 2026 à 14h00** à Martigny, à la salle de l'hôtel de ville de Martigny.

POSTULATIONS ET PUBLICITE

Les postulations se font en ligne sur le site internet de la Guilde de Sombre-Sang. Toute postulation incomplète, ne sera pas étudiée en priorité. Nous vous remercions de votre compréhension.

<https://www.laguilddesombresang.com/leveildelabatiaz>

Les intervenants, (*troupes, artistes ou artisans*) présents sur l'événement, peuvent profiter de notre publicité sur Facebook et Instagram. Lors de votre inscription, merci de faire parvenir à l'organisation **deux photos** de vos produits et / ou échoppes en bonne résolution, **format jpeg** ou permettant la publication sur les réseaux sociaux.

Elles seront téléchargées directement sur le formulaire en ligne.

Le délai d'inscription et l'envoi des photos est fixée au **15 janvier 2026**, clôture des inscriptions.

Passé ce délai, plus aucune candidature ne sera acceptée !

UN CHEMIN SEME D'EMBUCHES

Le site du château est accessible en voiture et remorque afin de déposer le matériel et de monter les campements et échoppes respectifs.

Les véhicules seront ensuite déplacés au parking de la Bâtiaz (*à côté de Roduit Pneus*) situé au pied du château, réservé pour les participants. Les cartes de parking sont limitées à une par artisan. Les cartes supplémentaires sont à demander auprès de l'organisation pour de justes motifs. Ces cartes numérotées sont à déposer sur les parebrises des véhicules au moment du stationnement.

L'organisation vous recommande vivement de grouper les véhicules afin de faciliter le montage et l'accès à tous les acteurs présents sur le site.

Aucun véhicule ne sera autorisé à monter sur les lieux de la manifestation du samedi matin 08h00 jusqu'au dimanche soir 17h30.

Des tranches horaires réservées sont proposées sur le formulaire d'inscription. Tout retard est à votre charge. Nous nous efforcerons de vous faire monter dans les meilleurs délais.

ACCES ET STATIONNEMENT

L'accès à la manifestation peut se faire à pied ou en empruntant le train touristique de la ville de Martigny, plus communément appelé « Le Baladeur ».

Horaires ci-dessous :

Horaires du " Baladeur " - Samedi 25 avril 2026

Gare -> CERM -> Château		
ALLER		
Parking de la Gare	Parking du CERM	Château de la Bâtiaz
11:00	11:09	11:25
12:10	12:19	12:35
13:20	13:29	13:45
14:30	14:39	14:55
15:40	15:49	16:05
16:50	16:59	17:15
18:00	18:09	18:25
19:10	19:19	19:35
20:20	20:29	20:45
21:30	21:39	21:55
22:40	22:49	23:05

Château -> Gare -> CERM		
RETOUR		
Château de la Bâtiaz	Parking de la Gare	Parking du CERM
11:55	12:10	12:19
13:05	13:20	13:29
14:15	14:30	14:39
15:25	15:40	15:49
16:35	16:50	16:59
17:45	18:00	18:09
18:55	19:10	19:19
20:05	20:20	20:29
21:15	21:30	21:39
22:25	22:40	22:49

Place Centrale -> Château	
ALLER	
Place Centrale	Château de la Bâtiaz
11:40	11:55
12:50	13:05
14:00	14:15
15:10	15:25
16:20	16:35
17:30	17:45
18:40	18:55
19:50	20:05
21:00	21:15
22:10	22:25

Château -> Place Centrale	
RETOUR	
Château de la Bâtiaz	Place Centrale
12:35	12:50
13:45	14:00
14:55	15:10
16:05	16:20
17:15	17:30
18:25	18:40
19:35	19:50
20:45	21:00
21:55	22:10
23:05	23:20

Horaires du " Baladeur " - Dimanche 26 avril 2026

Gare -> CERM -> Château		
ALLER		
Parking de la Gare	Parking du CERM	Château de la Bâtiaz
11:00	11:09	11:22
11:58	12:07	12:20
12:56	13:05	13:18
13:54	14:03	14:16
14:52	15:01	15:14
15:50	15:59	16:12
16:48	16:57	17:10

Château -> Gare -> CERM		
RETOUR		
Château de la Bâtiaz	Parking de la Gare	Parking du CERM
11:46	11:58	12:07
12:44	12:56	13:05
13:42	13:54	14:03
14:40	14:52	15:01
15:38	15:50	15:59
16:36	16:48	16:57
17:34	17:46	17:55

Place Centrale -> Château	
ALLER	
Place Centrale	Château de la Bâtiaz
11:34	11:46
12:32	12:44
13:30	13:42
14:28	14:40
15:26	15:38
16:24	16:36
17:22	17:34

Château -> Place Centrale	
RETOUR	
Château de la Bâtiaz	Place Centrale
12:20	12:32
13:18	13:30
14:16	14:28
15:14	15:26
16:12	16:24
17:10	17:22
18:08	18:20

Les visiteurs peuvent utiliser les parkings de la ville de Martigny pour stationner leurs véhicules et se rendre ensuite aux différentes gares d'accès selon le plan ci-dessous :



UNE MAIN D'ŒUVRE A TOUTE EPREUVE

La fête recrute des bénévoles pour s'occuper du service, du nettoyage des tables, poubelles, gestion des entrées et propreté des lieux d'aisance.

Les bénévoles s'inscrivent pour des périodes définies dans le formulaire d'inscription. Le port d'un costume est obligatoire. L'organisation peut vous en fournir, à bien plaisir, si la demande est faite via le formulaire en ligne.

La participation en tant que bénévole vous offre les avantages suivants :

- Accès à la fête les **deux jours**
- Une carte de consommation d'une valeur de **50.-**
- Boissons soft-drink offertes durant votre temps de travail !

Les bénévoles pourront se restaurer au château de la Bâtiaz ou à la taverne du Bec à Soif sur la place du marché, selon leurs désirs. *Nous sommes ouverts aux inscriptions des bénévoles jusqu'au 15 avril 2026 au plus tard.*

RIPAILLE

La gestion de l'alimentation pour les visiteurs est gérée par le château de la Bâtiaz et son intendance. Une taverne est construite chaque année sur l'Esplanade en appui de la taverne du château. Elle porte le nom de « Auberge du Bec à Soif ». Car chez nous, tout commence et tout finit à la taverne.

AUBERGE ET NUITEE

Le logement sur place ou à proximité est à la charge des artisans et des troupes présentes sur l'événement. Les artisans sont autorisés à dormir dans l'enceinte de leur stand. Les troupes dormiront dans leurs espaces respectifs.

Les objets de valeurs pourront être remis à l'intendance du château à la fermeture de vos échoppes. La taverne du château est fermée à clé durant la nuit.

Tous objets ou marchandises laissés sans surveillance sont à la charge de son propriétaire. L'organisation décline toutes responsabilités en cas de larcins ou de dégâts naturels.

REJOUISSANCES DU SAMEDI SOIR

Le samedi soir, les **bénévoles, troupes et artisans** sont conviés au château de la Bâtiaz pour une soirée conviviale, à leurs frais. Toutes personnes ne faisant pas parties des catégories de personnes précitées ne seront pas admises et devront quitter les lieux. Un service de sécurité est mis en place pour veiller à l'évacuation des visiteurs, dès **22h30**.

ACTES DE PRESENCES

Les participants sont requis sur place à partir du vendredi 24 avril 2026 à 15h00 afin de monter les campements et les échoppes sur les directives de l'organisation de la fête.

Tout véhicule débarquant avant cet horaire sera invité à patienter. Un responsable se trouvera au parking de la Bâtiaz et un autre au pied de la route du château pour coordonner les véhicules. Personne n'est autorisé à s'aventurer sur la route sans leurs avals.

La zone d'attente pour monter au château est organisée au parking de la Bâtiaz.

L'organisation propose quatre créneaux horaires d'une durée d'1h30 pour vous installer. L'accès difficile au château ainsi que le nombre de collaborateurs à la fête nous impose de réguler les arrivées et départs. Nous demandons à chaque participant de bien vouloir s'organiser pour déposer le matériel sur l'emplacement attribué au plus vite et de déplacer son véhicule au lieu de stationnement.

Le montage pourra être effectué après coup, même si votre créneau d'accès est dépassé.

CAMPEMENTS ET ALENTOURS

Les feux sont autorisés sur les campements pour autant que chaque acteur soit muni d'un extincteur afin de maîtriser d'éventuels incendies. L'utilisation de bacs à feu en acier ou braseros est **obligatoire**.

Aucun déchet ne sera toléré sur place. Avant votre départ, un responsable vérifiera les emplacements des participants. Si les participants possèdent des déchets personnels tels que verre ou aluminium, ceux-ci devront être évacués à leurs frais.

L'immersion doit être préservée pour toute la durée des festivités. Les bouteilles de pet, les canettes et autres articles civils modernes ne sont pas autorisés **durant les horaires d'ouvertures** ainsi que de manière visible sur vos campements.

En raison de la réfection du réservoir d'eau de l'esplanade, les sardines des tentes ne seront autorisées à être plantées qu'à une profondeur de **15 cm au maximum**. Les poids de lestage sont autorisés mais non fournis.

ASSURANCE

Les troupes manipulant feu et armes sont seules responsables des blessures éventuelles causées à elles-mêmes ou aux visiteurs. Chaque compagnie se doit d'être assurée avec une **assurance RC** en cas de dommages à tiers.

Nous nous déchargeons de toutes responsabilités, morales ou financières, en cas d'accidents.

SURVEILLANCE ET SOINS

Des agents de sécurité seront présents sur les lieux de la manifestation afin de garantir le bon déroulement de la journée et de contrôler les entrées. Un service de premiers secours est à disposition sur la manifestation en cas de nécessité.

L'allée principale de la fête conduisant au château devra restée libre durant toute la durée de l'événement. Elle servira d'accès à l'ambulance en cas d'engagement de celle-ci.

PERSONNE DE CONTACT

En cas de questions, merci de contacter le responsable de l'événement, Monsieur Délèze Julien, au **079 461 14 35** ou par mail à organisation.eveilbatiaz@gmail.com

Dans l'attente de partager ce merveilleux événement avec vous tous, recevez nos sincères et cordiales salutations.

Pour le comité d'organisation de l'Eveil de la Bâtiaz, la Guilde de Sombre-Sang et l'Association pour l'aménagement et le développement du site historique de la Bâtiaz,

Délèze Julien
Responsable de l'événement

